

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cent cinquante-deuxième (152^e) assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 6 mai 2026, à 14 h, en mode hybride (N-7070, visioconférence).

Transfert des pouvoirs du Conseil académique au Comité exécutif durant la période estivale 2026

Résolution CFSPD-2025-2026-1019

ATTENDU la nécessité d'assurer la bonne marche des affaires courantes au cours de la période estivale pendant laquelle le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit ne tiendra pas d'assemblée ordinaire;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Mirja Trilsch, appuyé par Francis Dupuis-Deri que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSFÈRE les pouvoirs du Conseil académique pour la période estivale 2026 au Comité exécutif et

DEMANDE au Comité exécutif de lui faire rapport de toute décision prise en vertu de ce transfert de pouvoir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, 6 mai 2026

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Rachel Chagnon
Doyenne